

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1986 - 1er juin 1995 - 4 F

D 1986 ARGENTINE : RELANCE DU DÉBAT SUR LES DISPARUS

Suite aux révélations de l'officier de marine Scilingo sur l'extermination des opposants sous la dictature militaire (cf. DIAL D 1965), et à la confirmation des faits par les chefs d'état-major des trois armes (cf. DIAL D 1980), la polémique sur le terrorisme d'État a pris une dimension nationale. A cette occasion, l'épiscopat argentin et le nonce de l'époque ont à nouveau été mis en cause pour leur refus d'aborder publiquement le rôle de l'évêque aux armées et des aumôniers militaires (cf. DIAL D 1966). En écho à la polémique nationale, nous reproduisons le témoignage d'une ancienne prisonnière sur le "transfert" - ou extermination - des disparus. Texte extrait de **Página 12** du 12 mars 1995. Nous y joignons, de la même source, le commentaire d'Emilio Mignone, président du Centre d'études légales et sociales de Buenos-Aires, sur l'attitude de Mgr Pio Laghi, nonce en Argentine à l'époque des faits.

Note DIAL

1. Témoignage d'une rescapée des centres clandestins de détention

Ana María Careaga a été séquestrée dans le camp de concentration de "Club Atlético" quand elle n'avait que seize ans et qu'elle était enceinte de trois mois. Sa mère, Esther Balestrino de Careaga, a été enlevée le 8 décembre 1977 dans l'église de la Santa Cruz, où elle se trouvait en compagnie d'un groupe de mères de disparus et de deux religieuses françaises.

COMME LA MER

Une fois par mois, infailliblement, se répétaient les rites étranges qui entouraient la situation du "transféré". Le nombre des policiers diminuait sensiblement; les prisonniers qui se tenaient habituellement hors de leurs cellules pendant la journée y restaient enfermés; la nourriture n'était pas servie à l'heure ou même pas servie du tout. Et ce qui caractérisait plus spécialement le "transfert", c'était le silence, un silence sépulcral, épais, total.

Chacun d'entre nous se tenait alors debout et restait là, à côté de la porte de sa cellule, attendant d'être nommé sur la liste de lettres et de chiffres que quelqu'un lisait de l'autre côté du couloir. Ainsi attendions-nous sans bouger quand, une fois par mois, infailliblement, on venait chercher certains d'entre nous, beaucoup d'entre nous.

Ainsi restions-nous là - ceux d'entre nous qui restaient - en pensant que ce serait peut-être notre tour la prochaine fois, comme "Z-36", celle qu'ils avaient "emmenée dans le Sud", dans un "camp de récupération" pour travailler et même recevoir un salaire, en y restant évidemment détenue jusqu'à ce que - une fois récupérée - elle obtienne sa libération.

Ainsi restions-nous là - ceux d'entre nous qui restaient - à espérer que ce serait peut-être la prochaine fois notre tour d'aller dans une prison, d'être légalement reconnus, d'être remis en liberté, ou bien... peut-être tués.

Ils n'ont jamais nommé "K-04" et ainsi sommes-nous restées, ma fille et moi, plus silencieuses que le silence lui-même du jour des transferts, n'ayant pour briser ce silence sépulcral que les coups qu'elle me donnait dans mon ventre de femme enceinte.

Cette vie que je portais cachée, protégée avec mon sang, c'est une part de l'histoire d'un peuple. Ma mère aussi, enlevée et conduite à l'École de mécanique de la marine de guerre, est une part de l'histoire d'un peuple. Une histoire et trois générations.

Ce peuple est partie prenante d'un pays dont les côtes sont baignées de sang, le bord d'un continent inondé de sang de la multitude des "disparus" jetés en mer lors de ces "transferts".

Voilà pourquoi, comme la mer, c'est une histoire qui toujours revient. Et il n'y a ni point final ni devoir d'obéissance ni amnistie¹. Il n'y a aucune loi, aucun décret qui puisse en finir avec l'histoire non soldée d'un peuple. Car il y a toujours des enfants non restitués², des familles détruites et une justice à rendre. Voilà pourquoi cette histoire toujours revient, comme la mer.

2. Déclaration d'Emilio Mignone, père d'une disparue, sur l'implication de la hiérarchie catholique dans le drame des disparus

ÉGLISE ET DICTATURE

La controverse déclenchée par les déclarations concernant le comportement de l'ancien nonce Pío Laghi sous la dernière dictature militaire m'incite à présenter quelques considérations de nature à clarifier la situation, tant du point de vue éthique et politique que du point de vue doctrinal et ecclésial. A dire vrai, je l'ai déjà fait dans mon livre *Iglesia y Dictadura*, publié en 1986³. Mais je crois que mes réflexions d'alors n'ont pas été suffisamment lues ni dûment prises en compte.

Pendant le régime *de facto* j'ai eu trois longues entrevues avec Mgr Laghi à la nonciature et je lui ai à nouveau, la démocratie restaurée, rendu visite à Washington où il exerçait la fonction de délégué apostolique. Il est alors devenu le premier nonce dans ce pays quand le gouvernement des États-Unis a établi des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Je connais donc le sujet de façon directe et je puis apporter quelque lumière en la matière.

Il était notoire que Mgr Laghi se sentait affecté par la répression clandestine instaurée par le régime militaire, et qu'il a contribué à sauver quelques vies. Plus encore : lors de la première rencontre, il m'a déclaré, très nerveux : "*Ce gouvernement est un gouvernement de criminels*". Quelques jours plus tard, en recherche de ma fille détenue-disparue, j'ai été reçu par l'amiral de l'époque Emilio Eduardo Massera; je lui ai fait part de l'opinion du nonce. Le membre, à l'époque, de la junte militaire et commandant en chef de la marine de guerre m'a répondu : "*Comme c'est étrange, il joue au tennis avec moi tous les quinze jours !*"

Lors de la deuxième entrevue, Mgr Laghi a ajouté qu'il se sentait menacé par le régime et qu'il craignait pour sa vie⁴. Je lui ai répondu que c'était plutôt moi, un simple

¹ Allusion aux lois des mêmes noms ayant assuré l'impunité aux forces de l'ordre. Cf. DIAL D 1168, 1222 et 1437 (NdT).

² Les enfants orphelins ou nés en prison, dont les parents ont été enlevés et exterminés, et qui ont été adoptés (souvent par des militaires). Cf. DIAL D 1273 (NdT).

³ Édité en français sous le titre "Les disparus d'Argentine", Cerf, 1990 (NdT).

⁴ Le journaliste Mariano Grondona a révélé, le 11 avril 1995, que arrêté par l'Alliance anticommuniste argentine (AAA) en août 1976, il avait été chargé par ce groupe d'aller dire au nonce de "nettoyer ses curés du tiers-monde, sinon d'en subir les conséquences" (NdT).

citoyen pourchassé, qui devais avoir peur étant donné que lui, de par sa fonction et sa condition de diplomate, ne courait aucun risque. Et j'ai ajouté que, s'il lui arrivait quelque chose, il devrait se sentir comblé dans la mesure où le Seigneur Jésus-Christ enseignait que "*le bon pasteur* - et lui l'était comme évêque - *donne sa vie pour ses brebis*" (Jn 11, 11). A Washington il est revenu sur le sujet; je lui ai à nouveau cité le texte évangélique.

Malgré ses efforts humanitaires, je n'ai aucun doute sur le fait que Mgr Laghi, contrairement à ce qu'il dit aujourd'hui, était parfaitement au courant - en raison des dénonciations qu'il recevait - de ce qui se passait à savoir que des milliers d'Argentins se trouvaient alors soumis à des supplices dans des centres clandestins de détention des forces armées, et que la majorité d'entre eux finissaient assassinés. Quoi qu'il en soit, je le lui ai expliqué clairement - car telle a été très vite mon intuition - et il m'a écouté avec attention, sans me contredire. S'il m'a cru ou non cela échappe à ma capacité de perception.

Quelle est finalement la responsabilité morale, religieuse et politique de Mgr Laghi devant cette situation? Celle, selon moi, de n'avoir pas fait jouer, moyennant une dénonciation prophétique et publique, sa condition pour autant que ses réclamations en privé n'étaient pas suivies d'effet. Et cela de par son caractère de successeur des apôtres et de ses possibilités d'influence - qui étaient immenses - afin de sauver des milliers de vies humaines, perdues du fait de cette carence. C'était jouable dans la mesure où un régime qui se targuait de défendre la civilisation occidentale et chrétienne n'aurait pas survécu à une rupture avec l'Église.

Mgr Laghi explique aujourd'hui qu'une telle manifestation prophétique relevait des pasteurs locaux, c'est-à-dire des évêques. Il a raison, mais lui aussi est évêque et il était le représentant de l'évêque de Rome, celui auquel revient le magistère universel. Et quand je parle de dénonciation prophétique, je n'entends pas donner à cette expression le sens populaire de divination de l'avenir, mais bien sa signification biblique et théologique, à savoir la manifestation publique contre l'injustice, la domination, l'exclusion et la tyrannie des puissants. Ainsi l'ont fait les grands prophètes de l'Ancien Testament - Isaïe, Jérémie, Ezékiel, Osée, Amos - et le plus grand de tous, à l'aube du Nouveau Testament, Jésus de Nazareth qui a apostrophé les pharisiens, les lévites, les grands prêtres du temple, le roi Hérode et le procureur de César, Pilate, qui l'a condamné.

Je pense, pour finir, qu'au fond de la question il y a un problème que l'Église catholique devra bien régler un jour, peut-être lors du prochain concile universel. C'est celui de l'ambiguïté de la position du pape comme pasteur de l'Église universelle et en même temps chef de l'État du Vatican. A ce dernier titre il maintient des représentations auprès des gouvernements, les nonces qui, en tant que tels agissent comme diplomates et non comme évêques, alors que en tant qu'évêques, généralement, ils sont les deux en même temps. Mgr Laghi a raison quand il dit qu'il était un étranger, qu'il se devait d'entretenir des relations cordiales avec le gouvernement de service et qu'il ne pouvait pas s'immiscer dans les affaires intérieures du pays. C'est exact. C'est pour cette raison que la société avait réagi au temps de Perón contre l'ambassadeur des États-Unis Spruille Braden et qu'elle fait de même aujourd'hui avec son successeur James Cheek. Mais il faut dire qu'en l'occurrence, chez Mgr Laghi, sa condition de diplomate l'a emporté sur sa condition de pasteur, tout comme les aumôniers des forces armées ont été en ces temps-ci plus militaires que prêtres. Au Concile Vatican II, l'évêque allemand Joachim Amman, titulaire du diocèse de Muensterschwarch, a proposé la suppression des nonciatures. Le climat ne s'y prêtait pas. Je pense, pour ma part, que la solution est de ce côté-là.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)